

DOCUMENTS A FOURNIR :

- La photocopie de la carte d'identité recto verso
- La copie du livret de famille (parents et enfants)
- La copie du jugement en cas de divorce
- Pour les élèves de + de 16 ans : l'attestation de recensement et/ou le certificat de participation à la « Journée défense et citoyenneté »

DOCUMENTS A COMPLÉTER ET A RETOURNER :

- La fiche d'inscription avec photo agrafée et signature des responsables légaux. Préciser le lien de parenté avec l'élève.
- La fiche d'urgence infirmerie avec une photo récente et les pages de vaccinations agrafées.
- L'autorisation de sortie et du « droit à l'image »
- Le dossier internat pour les élèves le sollicitant, à demander auprès de Madame RIQUIER : internat.bdp@ac-amiens.fr

Pour les élèves transportés par le bus et le train : ne pas oublier de faire la demande en ligne sur le site : transports.hautsdefrance.fr

L'ensemble des documents est à retourner par courrier aux adresses ci-dessous, ou à déposer à l'accueil du lycée ou encore dans la boîte aux lettres « administration » pour le 07 juillet 2024.

Lycée Boucher de Perthes
Mme Mateta
1 rue Paul Delique
80100 ABBEVILLE